



La lutte collègue pratiquée à l'UNSS est un style facilement accessible aux débutants...

Laurent Petrynka, directeur national de l'UNSS depuis le 1^{er} février 2010, dresse pour *Amplitude* un état de santé de l'Union Nationale du Sport Scolaire et aborde sans détours les relations constructives initiées depuis plusieurs années avec la Fédération Française de Lutte. Entretien.

« Faire découvrir et faire aimer la lutte »

Amplitude : Avant tout, comment se porte l'UNSS ?

Laurent Petrynka : L'association est saine sur trois points principaux : ses finances, ses aspects humains et sa capacité de modernisation. Une grande partie de mon travail est de faire connaître les résultats remarquables que nous obtenons sur le terrain : des milliers de jeunes élèves réunis sur le terrain autour de la pratique du sport sans aucun problème de violence, 100 000 jeunes officiels sans lesquels les compétitions scolaires ne pourraient avoir lieu. Notre capacité d'innovation reste un de nos points forts. Éditeurs de nos propres règles, nous sommes en effet capables de mettre en place de nouvelles activités très rapidement sur tout le territoire. L'objectif fixé par notre ministre, Luc Chatel, est qu'un élève sur deux adhère à l'UNSS d'ici à 2013.

L'UNSS travaille de longue date avec la FFL... Quels projets communs ont été mis en place depuis les débuts de cette collaboration ?

Au début des années 1990, une réflexion sur l'évolution des compétitions scolaires, conduite conjointement par des professeurs d'EPS et la Direction Technique de la Fédération Française de Lutte, s'est concrétisée en 1992 par la création d'un règlement spécifique à l'UNSS : « la lutte collègue ». Née de la volonté de réunir en un seul style original les luttas « libre » et « gréco-romaine », elle respecte ce qui est essentiel : le « tombé » (contact des omoplates au tapis). Facilement accessible aux non spécialistes, elle est aisément arbitrable. L'année suivante, une nouvelle formule de rencontre apparaît au championnat de France UNSS, à Epernay. Elle comporte deux niveaux de compétition, l'un réservé aux élèves pratiquant uniquement la lutte dans leur AS, le championnat « promotionnel » par équipe et l'autre ouvert aux licenciés FFL, le championnat « excellence » individuel. Cette évolution réglementaire a été bénéfique puisqu'une augmentation sensible des pratiquants a été observée tant au niveau du nombre des AS lutte que des élèves inscrits dans les championnats. Des académies, considérées comme peu représentatives au niveau fédéral, se sont grâce à la « lutte collègue » développées et présentent aujourd'hui un fort taux de pratiquants avec des rencontres importantes du niveau départemental au niveau académique et national. C'est le cas en particulier des académies de Caen et de Toulouse.

Une convention nationale entre la FFL et l'UNSS a été signée en décembre 1997. Enfin, une Coupe Nationale FFL/UNSS Benjamins par équipes, ouverte à tous, licenciés FFL et/ou UNSS, est également mise en place par la FFL depuis 2 ans afin d'offrir aux benjamins une fête nationale de la lutte. Pour cette compétition, un club FFL peut être renforcé par une AS de collège locale

faisant partie de la même communauté d'agglomération ou rattachée au club et proposant une activité « lutte collègue », ou vice versa. Je tiens sur ce sujet à souligner le travail commun depuis des années de l'UNSS et de la FFL, notamment grâce à Christian Ringard.

En quoi la lutte peut séduire et aider les scolaires ?

La lutte collègue pratiquée à l'UNSS est un style facilement accessible aux débutants. Elle se caractérise par une limitation des actions au sol à celles recherchant le « tombé » et favorise les actions offensives. Le but est : de la position debout, renverser et maintenir son adversaire sur le dos pendant deux secondes. La règle d'or est ne pas faire mal.

La lutte ne nécessite pas d'équipement spécifique nécessaire pour ce sport de combat de préhension (contrairement au judo avec le kimono). C'est une pratique ludique avec des règles assez simples. Les valeurs développées sont la confiance en soi, l'abnégation et la notion d'équipe renforcée dans un sport a priori individuel.

En chiffres, l'UNSS possède 3 049 pratiquants représentant 185 AS différentes ; 347 Jeunes Officiels formés et certifiés (26 de niveau national) ; 174 enseignants spécialistes. Les académies de Caen (433 pratiquants) et de La Réunion (279) sont celles où la pratique est la plus répandue.

Quelques mots sur le championnat de France UNSS de Lutte...

La nouvelle formule du programme 2008-2012 apporte entière satisfaction. Il y a une compétition par Équipe d'Établissement (sans licencié FFL) et une compétition Équipe Académique Excellence (niveau plus élevé avec licencié FFL autorisé) mixte.

Les deux formules ont la particularité de mettre deux équipes face à face et les lutteurs s'affrontent tour à tour selon leur catégorie de poids, ce qui donne une ambiance importante autour des tapis et un esprit d'entraide, de tutorat et de conseils techniques des lutteurs entre eux. Le Championnat de France UNSS accueille chaque année quelque 500 lutteurs et 30 Jeunes Officiels. La compétition 2011 aura lieu à Falaise, dans l'académie de Caen du 20 au 22 mai.

Quels sont les projets à venir initiés par l'UNSS et la FFL ?

Faire vivre la Coupe Nationale des Benjamins organisée par la FFL avec le soutien de l'UNSS pour faire découvrir et faire aimer la lutte à nos scolarisés les plus jeunes. Dans le prolongement, offrir aux jeunes scolarisés de 13 à 18 ans, une compétition attrayante, adaptée à son niveau et bien encadrée grâce au Championnat de France de Lutte et son règlement spécifique scolaire.

► Propos recueillis par Sébastien Lahalle